



Kerval CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le 29/12/2017

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

DEBAT ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Mercredi 20 décembre 2017

Le contrat Eco Emballage 2018

Envoyé en préfecture le 29/12/2017
Reçu en préfecture le 29/12/2017
Affiché le
ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

Différences barème E – barème F

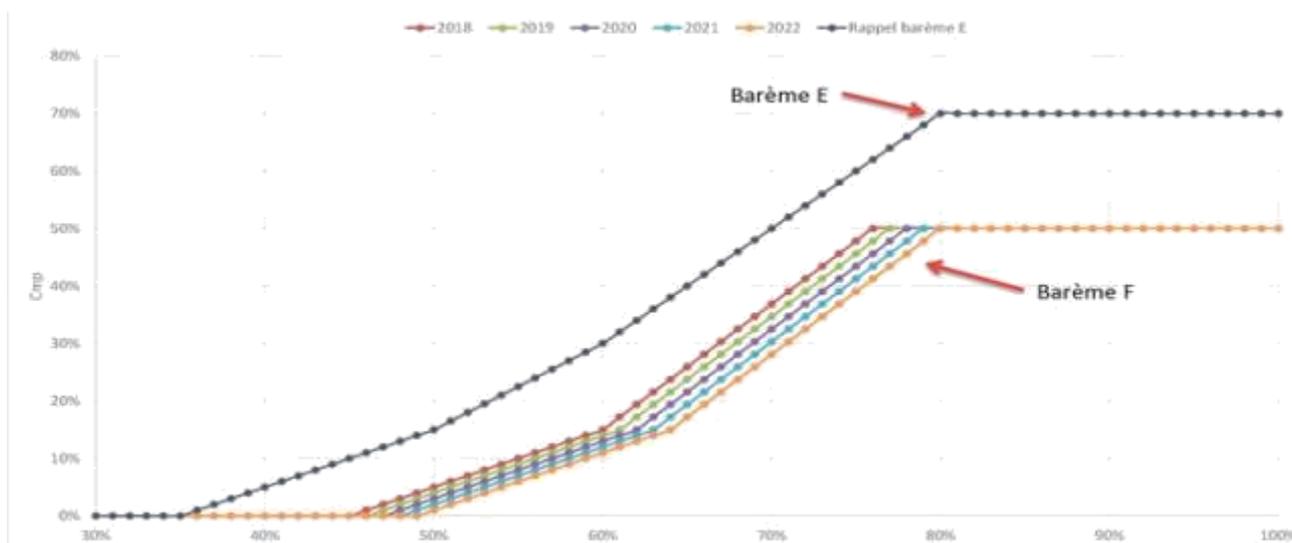
1 Le soutien à la tonne recyclée // au recyclage

En €/t	ACIER	ALU	PCNC	PCC	PCM	PLASTIQUES	PLASTIQUES	VERRE
						(hors extension)	(avec extension)	
Barème E	62	278	202	234	101	596	800 (Nv plastiques)	4, 4
Barème F	62	400	150	300	100	600	660	7
Différence	=	+ 122	- 52	+ 66	- 1	+ 4	- 140	+ 2,6

Points impactant pour Kerval :

- Le soutien carton qui perd 52 €/t (gisement Kerval = 5 000 t)
- Le soutien aux nouveaux plastiques issus de l'extension

2 Le soutien à la performance



Passage d'un coefficient de performance de 70% à 50%

Différences barème E – barème F

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Révisé en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

4 Soutien à l'adaptation et l'amélioration locale

Ce soutien a disparu.

5 Soutien communication

Ce soutien est toujours existant mais revu à la baisse dans ces modes calcul. Plus de corrélation avec la performance, baisse du nombre d'ambassadeurs soutenus.

Concrètement, c'est une baisse de 50% des soutiens alloués

6 Soutien Développement Durable // Soutien à la connaissance des coûts

Se substitue à ce soutien qui rapportait environ 250 000 € si les cibles en matière environnemental étaient atteintes.

Nouvelle règle, si la collectivité décide de remplir la matrice de connaissance des coûts

TOTAL Soutien à la tonne maximisée de 2%...

Différences barème E – barème F

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

6 Soutien des matériaux récupérés hors collecte sélective (Srm)

	Acier mâchefers	Aluminium mâchefers	Acier traitement biologique	Aluminium traitement biologique
Barème E	12	75	62	278
Barème F	12	75	62	400

7 8 Soutiens valorisation organique et énergétique

Le soutien à la valorisation organique disparaît.

Le soutien à la valorisation énergétique est dégressif sur les 5 ans de contrat de 100% à 50% en 2022 et ouvert aux installations énergétiques ayant une performance énergétique > 0,6.

Conséquence pour Kerval = plus de soutiens sur ces deux critères

9 Soutiens emballages sans consignes // Soutiens valo Refus

75€/t de soutiens sur la fraction des emballages résiduels présents dans les refus et transformés en CSR.

A tonnage constant, l'application des règles du barème se traduit par une perte de 950 000 € de soutiens

Mise en place d'un soutien de transition

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

Comme AMORCE l'a fermement défendu auprès du ministère à l'occasion de l'élaboration du cahier des charges, le nouveau barème F conduira à ce que l'ensemble des collectivités locales, quelque soit leur niveau de performances, voit leurs soutiens diminuer par rapport au barème E qui était beaucoup plus avantageux.

Conséquence, le Ministère a introduit un nouveau soutien, appelé de transition :

- Chaque année, sera fait une comparaison entre le résultat obtenu par le titulaire du contrat au regard des soutiens apportés à celui pour l'année 2016 – barème E.

En cas de différentiel, une compensation identique au différentiel sera versé au titulaire à condition que :

- La collectivité maintienne ses performances
- Recherche les moyens d'améliorer celles-ci
- Fournir un échéancier des actions envisagées pour progresser

Ces conditions sont actées dans un contrat d'objectifs signé avec l'éco-organisme.

MARCHÉS DE REPRISES MATIERES

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

Les contrats potentiellement à échéance au 31/12/2017

L'ensemble des matériaux issus de la collecte sélective :

- **Les plastiques :**
 - PET Clair
 - PET Coloré
 - Pehd
 - PP
 - PS
 - Films plastiques

Les matériaux issus des unités de traitement ou déchèterie en lien avec soutien EMBALLAGES :

- **UIOM Planguenoual**
 - Acier issu de mâchefer
- **UCOM Lantic // Refus Ti-valo**
 - Acier issu de compostage
 - Alu issus de compostage
- **Déchèteries et collecte spécifique :**
 - Cartons d'emballages ménagers ou issus commerçants/artisans

LES REPRENEURS ACTUELS ET LES PRÉCONISATIONS

Envoyé en préfecture le 09/02/2017
Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

3 FILIERES DE REPRISE EXISTENT :

- *Filière garantie*
- *Reprise filière*
- *Autres reprises*

- **Plastiques :**
 - Plastiques rigides = VALORPLAST
 - Films plastiques = SUEZ

- **Papiers-cartons :**
 - Cartonnette et carton d'emballages = SUEZ + PAPREC
 - > *Mise en concurrence SUEZ*
 - JRM = Huhtamaki (80%), Eco-Feutre (10%), SUEZ//Cellulose de la Loire (10%)
 - > *Contractualisation Huhtamaki et Eco-Feutre*
 - Gros de Magasin = SUEZ
 - > *Trop lié à l'exploitation // Repreneur = exploitant du centre de tri*
 - ELA = REVIPAC
 - > *Pas d'autres filières pérennes*

- **Les Métaux :**
 - Acier : Le Gall devenu De Richebourg
 - Alu : Le Gall devenu De Richebourg
 - > *Filière assez performante et proximité enlèvement (A VOIR)*



Constat 2017 : Montée en charge

- Tonnage entrant en dessous des prévisions : aujourd'hui la quasi-totalité des encombrants et incinérables sont dirigés vers TI VALO
- Ratios de retraitement ne sont pas atteints
- Objectifs de performance de valorisation matière en cours d'optimisation
- Tarifs des extérieurs inférieurs au coût moyen

CONSEQUENCES : COUTS SUPERIEURS

DEPENSES PREVISIONNELLES 2018	
Amortissement	1 395 937,33
intérêts	316 000,00
charges fixes d'exploitation	2 286 486,00
Part variables/t entrantes	1 191 518,00
retraitement des sous-produits	1 401 002,50
Frais de gestion	130 000,00
	6 720 943,83
RECETTES PREVISIONNELLES 2018	
Recettes matières	357 144,13
Clients extérieurs et droits d'usage	1 811 100,00
	2 168 244,13
	4 552 699,70

Prévisions 2018 :

- Recette complémentaire attendue sur les soutiens Eco Emballages non estimée à ce jour mais ratio de valorisation non atteints aujourd'hui

Coût moyen déchets entrant sur lignes hors bois, plâtre, Déchets verts hors soutiens	120 €
--	--------------

DOB 2018

VOLET FINANCIER

Proposition de tarifs pour 2018 :

		2017	2018
Ordures Ménagères Résiduelles (traitement + transport)		91 €/t+ 10 €/t	93 €/t + 10 €/t
Collecte sélective			
Investissement + intérêts	Part fixe investissement	4,50 €/habitant	
Part variable fonctionnement <i>(PF + PV/flux vrac PàP + GER)</i>	Part variable / tonne	143,48 €/t HT <i>(60+81,40 €/t +2,08)</i>	144,90 €/t HT <i>(61+81,80+2,10)</i> <i>(révision du marché sur PU au 1/01/2018)</i>
	Refus de collecte sélective	90 €/t	95 €/t
Déchets verts	Saint-Brieuc	35 €/ tonne	
	Lantic	30 €/ tonne	
	Lamballe / Loudéac	26 €/t	30 €/t
Bas de quai Déchèteries			
	Bois	36 €/t	40 €/t
	Plâtre	75 €/ tonne	
	Gravats	4 €/ tonne	
	Tout venants	104 €/t	110 €/t+ 1€ cassettes
Transport de bennes	Service Kerval	100 €/ Rotation	
	Prestataire extérieur	90 €/ Rotation	92 €/Rotation

TGAP 2018 : Il n'y a pas d'évolution de la TGAP annoncée pour 2018

Pour mémoire : 12 € TGAP sur l'incinérateur 32 € TGAP sur l'enfouissement à Lantic

DOB 2018

VOLET FINANCIER

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

INCIDENCE BUDGETAIRE POUR LES EPCI ADHERENTES

COLLECTIVITES ADHERENTES	INCIDENCE BUDGETAIRE 2017-2018			Base Habitants	Coût par Habitant	REVERSEMENT PEREQUATION TRANSPORT		Coût net par Habitant
	Participation 2017	Augmentation 2018	Taux Evolution				Coût par Habitant	
Lamballe Terre et Mer	3 305 420	105 118	3.18%	68 653	1.53	50 000	-0.73	0.80
Saint-Brieuc Armor Agglomération	6 210 428	112 249	1.81%	141 653	0.79			0.79
SMITOM Launay Lantic	2 334 743	44 939	1.92%	46 442	0.97			0.97
Loudéac Communauté Bretagne Centre	2 320 455	85 291	3.68%	51 129	1.67	125 460	-2.45	-0.79
Dinan Agglomération	646 008	28 616	4.43%	9 731	2.94	24 000	-2.47	0.47
	14 817 054	376 213	2.54%	317 608	1.18	199 460		

Investissements réalisés ou en cours 2017

- La fin de la construction de TI VALO
23 000 000 € travaux, l'installation n'est pas aujourd'hui réceptionnée :
 - ✓ Reste à payer 1 000 000 € HT ;
 - ✓ Solde subvention à recevoir 1 000 000 €.
- Le nouveau process à Générís pour le traitement des nouvelles résines (pots et barquettes, films) 5 071 465 € HT :
 - ✓ Reste à payer 350 000 € HT
 - ✓ Solde des subventions à recevoir
 - ❖ Citéo (EE) : 140 000 € + 300 000 € supplémentaires en attente de validation
 - ❖ ADEME : 169 000 €
 - ❖ Bonification ministère (TZDZG) 300 000 € ;

Investissements réalisés ou en cours 2017

- L'extension du parking de génériss : 28 809,63 € ;
- Acquisition d'une pelle : 120 000 € HT en remplacement d'un retourneur (opération équilibrée)
- Travaux de transformation à Lantic pour dévier les refus vers TI VALO : 656 100 € HT
- Achat de bennes : 15 000 € HT
- Barrière végétale à TI VALO : 17 966 € HT
- Réfection voirie entrée usine de Planguenoual : 12 835 € HT

PLAN PLURIANNUEL INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

SITE	DEPENSES	Base investissement	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bas de quai	Acquisition de 20 caissons pour les déchèteries et transferts de déchets	204 620		74 620		30 000	100 000		
Centre de tri Générís	Extension des bureaux, locaux sociaux et aménagement salle pédagogique	520 000		520 000					
Centre de tri Générís	Extension du bâtiment pour stockage de balles	1 575 000			1 575 000				
Centre de tri Générís	Extension des consignes de tri film plastiques Process	3 425 000			3 425 000				
Centre de tri Générís	Transfert locaux chauffeurs	28 563		28 563					
Ti Valo	Indemnisation des candidats évincés	270 000	270 000						
Ti Valo	AMO Mission technique	70 000	70 000						
Ti Valo	Etudes	1 660 130		1 660 130					
Ti Valo	Travaux : Construction des bâtiments	4 228 775		845 755	3 383 020				
Ti Valo	Travaux : Process	16 387 503		10 000 000	6 387 503				
Ti Valo	Travaux complémentaires (RIA incendie)	25 394			25 394				
Usine de Planguenoual	Défense incendie fosse & Groupe turbo alternateur	100 000					400 000		
Usine de Planguenoual	Gestion des eaux et réorganisation du site	815 000			15 000		400 000	400 000	
Usine de Planguenoual	Réhabilitation de la décharge seule) (avec la création d'une plateforme DV	1 000 000 1 700 000						500 000 1 000 000	500 000 700 000
Usine de Planguenoual	Chargeuse	250 000					250 000		
Centre de tri Générís	Nouvelle plateforme de stockage des bennes	180 000			180 000				
Centre de tri Générís	Plan de circulation	50 000				50 000			
Usine de Lantic	Travaux sur le bâtiment d'affinage	656 000				656 000			
		30 445 985	340 000	13 129 068	14 990 917	736 000	1 150 000	400 000	1 200 000

FUTURS INVESTISSEMENTS A PROGRAMMER

Acquisition de bennes

20 bennes destinés aux enlèvements dans les déchèteries et aux transferts de déchets de Ti Valo vers les sites de traitement

100 000 €

Usine de Planguenoual

Défense incendie de la fosse & GTA :

400 000 €

Gestion des eaux : 800 000 €

Plateforme de déchets verts : 1 700 000 €

3 100 000 €

- 3 emprunts encaissés en 2017 pour un montant total de 4 662 350 € avec un début d'amortissement en 2018 :
 - ❑ 1 642 350 € : extension bâtiment généris
 - ❑ 1 800 000 € : Nouveau process généris
 - ❑ 1 220 000 € révision prix marché TI VALO + TX Lantic + investissement divers (bennes...)
- Le capital restant dû au 31/12/2017 s'élève à 31 890 k€ soit 99 ,70 €/hbt contre 96,75 € /hbt en 2016
- Un autofinancement négatif, à savoir :

	2017	2018
Equilibre financier	- 1 233 240,00	- 373 170
Remboursement emprunts	3 288 881,00	3 639 170,18
Amortissement subvention	585 012,00	854 000,00
Amortissement immobilisations	2 640 653,00	4 120 000,00

- Au 31/12/2017 :
 - 447 359 € d'échéances d'emprunts en K qui tombent
 - Un déficit de la section d'investissement en raison de l'étalement des charges (phase 2 TI VALO) et du déséquilibre financier 2017 ;

Structure et évolution de la dette

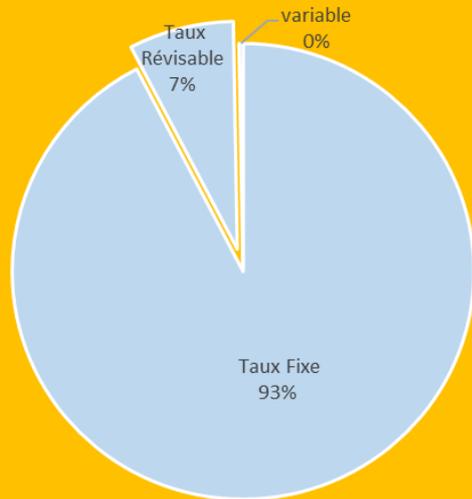
Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

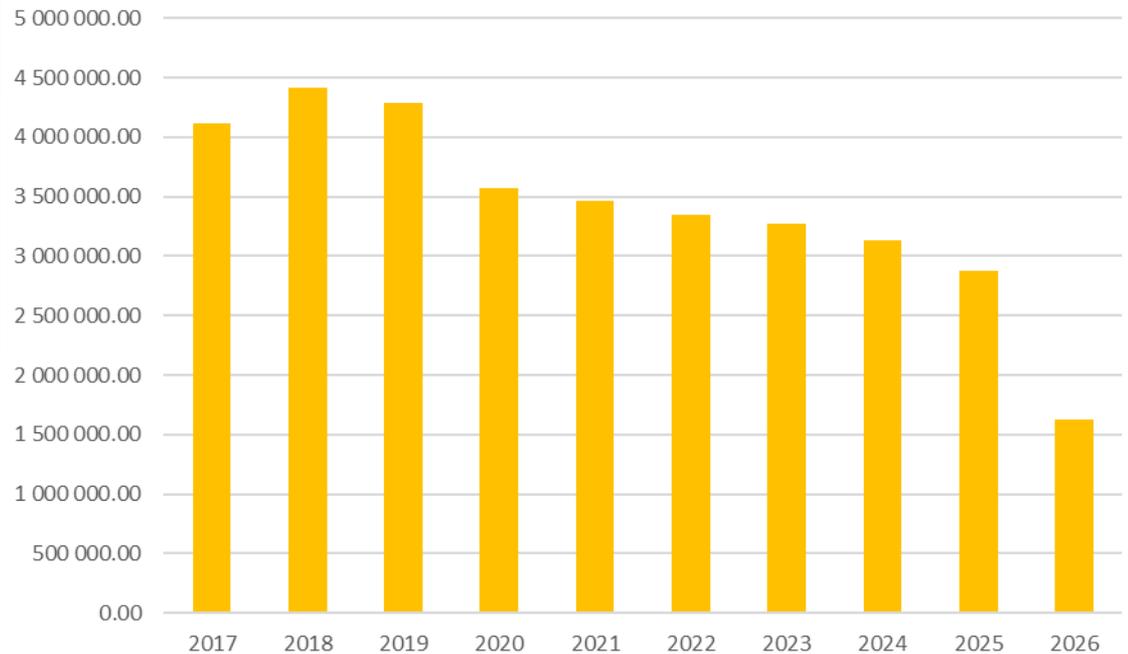
Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

Répartition du capital remboursé par nature de taux



COURBE DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS



DOB 2018

VOLET FINANCIER

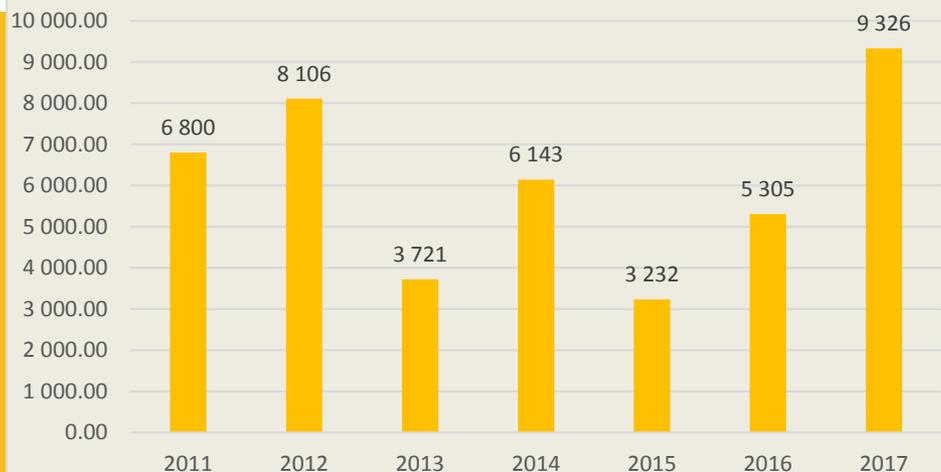
La structure du budget 2017 en investissement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
Opération d'ordre (Reprise Subventions)	1 262 302,00	Amortissement immobilisations	2 770 111,00
Remboursement emprunts	3 288 881,00	Virement section fonctionnement	402 000,00
Immobilisations corporelles	883 380,19	Subventions à recevoir	2 025 686,30
Immobilisation en cours	10 119 590,18	Emprunts encaissés	4 662 350,00
		Avance/travaux récupérée	917 912,64
		Résultat antérieur	1 131 176,09
TOTAL	15 554 153,37		11 909 236,03
Restes à réaliser	1 400 000,00	Subventions à recevoir	1 908 921,00
		Déficit d'investissement	- 3 135 996,34
		Virement section de fonctionnement	

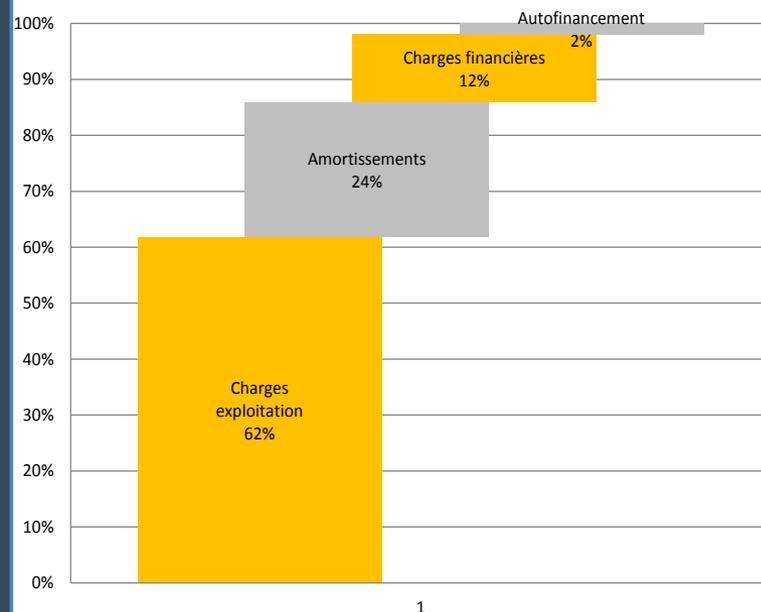
BUDGET ANNEXE ALGUES VERTES

Envoyé en préfecture le 29/12/2017
 Reçu en préfecture le 29/12/2017
 Affiché le
 ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

EVOLUTION DU TONNAGE ALGUES VERTES



DECOMPOSITION DES DEPENSES



BUDGET ANNEXE ALGUES VERTES

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

Section d'investissement

- 1 seul emprunt
- Le capital restant dû au 31/12/2018 : 525 818.20 €
- Un équilibre financier positif

Section de fonctionnement

- Section excédentaire
- Une refacturation depuis 2016 de frais de gestion du budget principal
Kerval

PROPOSITION TARIFAIRE 2018

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

ALGUES VERTES

Collectivités avec convention	2014	2015	2016	2017	2018
Part fixe proportionnelle au tonnage des 5 dernières années	178 000 € conformément au tableau ci-dessus				
Part variable	15 € / tonne	15 € / tonne	15 € / tonne	15 € / tonne	15 € / tonne

REPARTITION DE LA PART FIXE PAR COLLECTIVITE

COLLECTIVITE	2014	2015	2016	2017	2018
Binic	1 978	1 488	3 975	4 209	3 171
Etables sur mer	239	180	217	61	45
St Quay Portrieux	38	29	73	50	37
Plouha	2 475	3 598	1 647	354	546
Sivom de Bréhec			1 537	1 613	1 531
Saint Briec Armor Agglo	115 647	124 226	123 690	122 771	130 243
Lamballe Terre et Mer	57 623	48 480	46 864	48 945	42 430

La part fixe est calculée au prorata des tonnages apportés durant les 5 dernières années.

Evolution des dépenses de personnel

DEPENSES DE PERSONNEL					
	2014	2015	2016	2017	2018
Budget prévisionnel	765 100.00	881 800.00	990 000.00	1 043 100.00	990 000.00
Réalisations	760 850.00	881 782.66	981 439.65	998 500.00 (Estimation)	

Pour l'année 2018, il faut tenir compte :

- Du départ de 2 agents (Technicien & Coordonnateur TZDZG)
- De la mise en place du RIFSSEEP
- Des avancements réglementaires

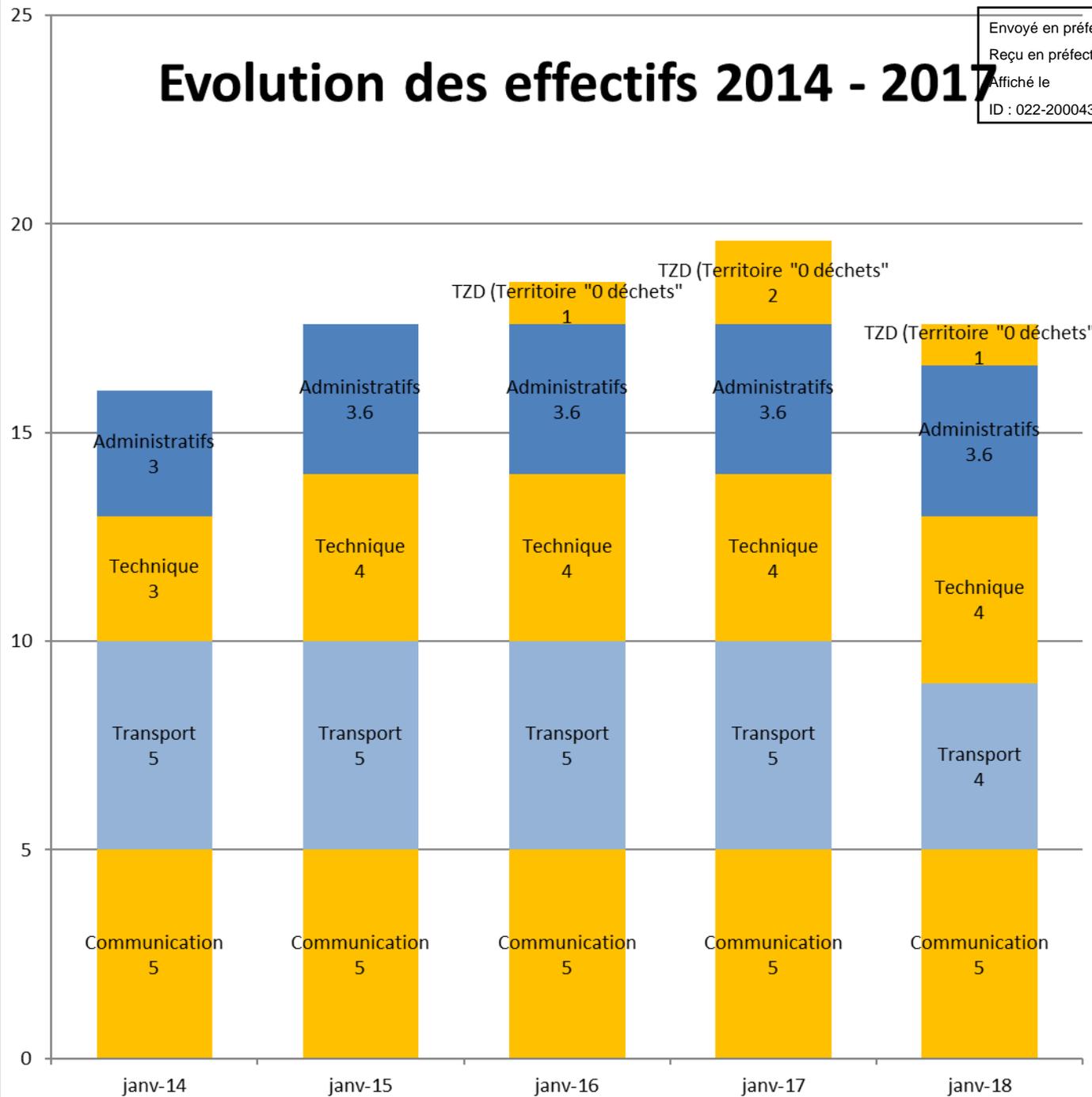
Evolution des effectifs 2014 - 2017

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE



ORGANIGRAMME KERVAL CENTRE ARMOR AU 1^{ER} JANVIER 2018

Envoyé en préfecture le 29/12/2017

Reçu en préfecture le 29/12/2017

Affiché le

ID : 022-200043677-20171220-D326-DE

DIRECTION GÉNÉRALE COMITE DE DIRECTION

